

TRESORIERES DE SYNDICAT

Cette formation des Trésoriers de syndicat est assurée par le CFMS **pour les syndicats ayant des ressources inférieures à 2.000 euros.**

Pour les syndicats ayant des ressources supérieures à 2.000 euros, des sessions pourront être mises en place régionalement, en fonction des demandes.

PROGRAMME

Dans le cadre de la formation pratique de comptabilité des syndicats, les participants pourront expérimenter sur place avec les données de leur propre syndicat.

Pour mémoire, les syndicats ayant moins de 2.000 euros de ressources nettes peuvent tenir une comptabilité très simple, en trésorerie. Ils doivent tenir un livre journal mentionnant chronologiquement le montant et l'origine des ressources et des dépenses, en distinguant les règlements en espèces des autres modes de règlements.

Pour la formation, il est souhaitable que les participants se munissent d'un ordinateur portable et de leurs pièces comptables.